

décembre 2013

## E D I T O

**E**t nous voilà à nouveau dans la période de l'avent. Déjà. Ce qu'une année peut passer vite ! Mais les poncifs sont parfois avérés : les années se suivent et ne se ressemblent pas. Ce dernier trimestre 2013 voit éclore un phénomène inédit dans notre belle France du XXIème siècle. Les français grognent, râlent, manifestent et vont même jusqu'à vandaliser des biens publics (en toute impunité d'ailleurs, au moins jusqu'à ce jour).

Ce qui est nouveau, c'est que ces français font partie de ces corporations qui d'ordinaire honnissent l'expression des colères dans la rue, les casseurs et les troubles à l'ordre public. Nous voilà donc en pleine période de Noël où traditionnellement il est de bon ton dans les médias de mettre en avant les solidarités caritatives : Armée du Salut, Croix Rouge, Restos du cœur, Téléthon, ... C'est maintenant qu'il faut penser à son prochain miséreux, qu'il faut s'astiquer la générosité sans quoi le foie gras et la dinde risquent de passer de travers.

Et qui entendons-nous se plaindre, vitupérer et crier son ras-le-bol fiscal ? Les patrons transporteurs, les producteurs de nitrates et pollutions en tous genres, les notaires, les avocats, les médecins libéraux. Bref toute la France qui loge dans des cartons sur le trottoir en somme. Tous ces gens sont étranglés par le fisc, les taxes et les « charges sociales ».

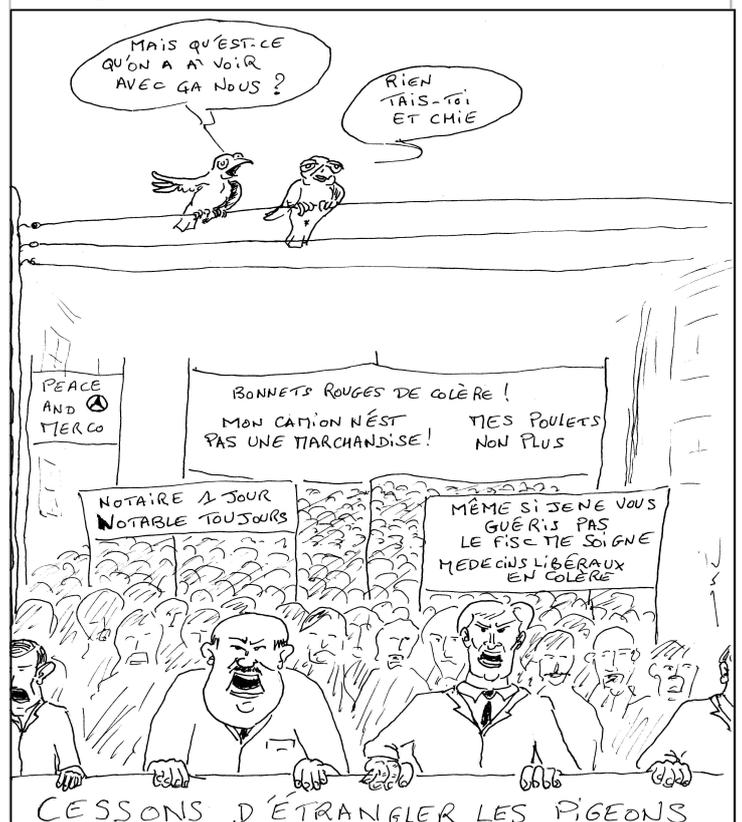
Charité bien ordonnée commence par soi-même.

« Manifestons, camarades nantis, il n'y avait plus que la rue qui ne nous appartenait pas encore. Il est temps de nous l'accaparer. »

Et là, on entend point parler de preneurs d'otages. Là, on nous commente le ras-le-bol de victimes. N'y aurait-il pas quelque chose de pourri dans le royaume de France de cette fin 2013 ?

« Aux armes, forces vives de la nation », Noël sera poujadiste ou ne sera pas.

Et en attendant, Joyeux Noël à tous les privilégiés des usines, des fonctions publiques et de pôle emploi.



## P e s é e

**S**i notre Directeur Général nous prend pour des ânes (voir [Cigogne de janvier 2013](#) – page 3), notre Directeur Régional est plus magnanime. Pour lui, nous sommes des jockeys. On passe du stade de monture à celui de cavalier. Pour preuve, dans les postes comptables, on voit apparaître, comme avant chaque course hippique, la traditionnelle séance de la pesée.

Qui n'a jamais vu ce moment où les jockeys passent les uns après les autres avec leur selle et leur tapis de selle sur la balance ?

Mais quel rapport avec la DRFiP 67 ? Ben, c'est pareil, ou presque. Les agents aussi passent à la pesée, mais pas les uns après les autres, juste un par jour.

Mais dans quel but ? C'est simple : depuis les opérations de centralisation de l'affranchissement, les postes comptables se voient retirer leur balance postale, elles sont devenues inutiles.

Sauf que la sacoche à destination de la Direction ne doit pas dépasser les 3 kg.

Et comment faire pour vérifier son poids ?

Une seule Solution : la pesée d'un agent avec puis sans la sacoche sur un pèse-personne. Et par différence mathématique, on obtient le poids de la

fameuse sacoche rouge.

La Cigogne vous laisse imaginer les séances de désignation, tirage au sort, ... du jockey du jour.

Une collègue a bien voulu (sous couvert d'anonymat) illustrer cet article.



## D a v i d c o n t r e G o l i a t h

**D**avid contre Goliath ou comment la demande d'un agent, un seul, a fait plier toute l'administration des finances bas-rhinoise et en premier lieu l'homme qui parlait comme un cheval.

Depuis quelques années déjà, la CGT Finances Publiques du Bas-Rhin avait alerté la direction sur la faiblesse de notre débit internet.

Rien n'a jamais bougé.

Et là, maintenant, parce qu'un agent isolé dans un service, soutenu par la CGT, a revendiqué, le miracle s'est produit.

Le débit passera de 512 Kb/s à 1024 Kb/s (ou 1 Méga, si vous préférez) pour tous, si tout va bien, d'ici la fin de l'année.

Chacun pourra librement comparer ce débit avec celui dont il dispose à son domicile.

## R e c e t t e d u "S c h m a r o t z e r".

**N**on, le "Schmarotzer" n'est pas un de ces fameux "Breddele" que l'on déguste tous les ans en période de Noël au "Christkindelsmärik" avec un bon vin chaud. La cigogne avide de connaissances, s'est enquis de la recette de cette mystérieuse bestiole.

Pour réaliser le parfait "Schmarotzer" prévoyez dans les mêmes proportions, une bonne dose de culot, de sans-gêne, d'hypocrisie, d'égoïsme, de cupidité, et d'opportunisme. Mélangez le tout afin d'obtenir un parasite homogène, de premier choix. Lardé d'un peu de bêtise, il sera inutile de le laisser macérer. L'amalgame se fait naturellement. Ca y est, votre "Schmarotzer" est prêt à l'emploi.

**C**'est avec la fusion des deux filières que nous avons découvert des pratiques syndicales très dissemblables selon les organisations syndicales et leur origine.

Les uns auraient plutôt tendance à défendre ou à intervenir régulièrement sur tous les dossiers, alors que les autres, dont la CGT, ne défendent que les dossiers qui leur ont été confiés.

A l'occasion des dernières CAPL certaines organisations ont sollicité individuellement tous les agents dont les dossiers étaient évoqués pour leur proposer leurs services.

Comme si les agents ne savaient pas que leurs dossiers sont défendus par les gens de leur grade qu'ils élisent en CAPL tous les trois ans...

Il nous a paru important de faire ce préambule pour re-préciser que la position de la CGT est restée la même depuis l'origine des CAPL : nos élus ne défendent que les dossiers qui leur auront été confiés.

Ce choix découle de plusieurs éléments :

- **Respect des votes émis** : si un agent a voté pour une organisation, on est en droit de penser qu'il veut être défendu par cette dernière.
- **Respect du souhait des agents** : il arrive que des collègues ne souhaitent pas que leur dossier soit défendu par les syndicats
- **Efficacité** : quelquefois la défense d'un dossier prend en compte un contexte familial, hiérarchique, médical, etc. Ce type de dossier nécessite une relation de confiance entre un élu et l'agent
- **L'élu est aussi le représentant d'un corps** : ainsi les capistes doivent, dans la défense d'un dossier, prendre en compte l'intérêt de tous les agents, y compris ceux qui n'ont pas fait appel de note par exemple. Ainsi les collègues seraient en droit de demander des comptes aux élus si ces derniers grâce à leur intervention transformaient la notation d'un agent médiocre en excellent. De la même manière, accorder de façon inconsidérée une priorité ou un passe droit lors d'une mutation lèse forcément un collègue ailleurs.
- **Les capistes ne jouent pas le rôle « d'avocats commis d'office » des agents.**

C'est par cette conception des CAP et des pratiques qui en découlent que les élus de la CGT obtiennent la confiance des agents et le respect de l'administration.

## E r r e u r s d e c a s t i n g

**A** la DGFIP on est loyal, discipliné, exemplaire, c'est bien connu. Ainsi lorsque Bercy décide de supprimer des cadres C, et bien l'on supprime sans états d'âme, au détriment de la qualité du service public. Ainsi à la DRFiP 67, 16 agents de catégorie C vont encore passer à la trappe en 2014. Gare à l'asphyxie ! Parallèlement, on ne sait plus quoi faire des agents de catégorie A +, dont certains sont, c'est bien connu, missionnés pour des tâches bien futiles, du style contrôle de la signalétique, vérification de l'affichage des

délégations de signature, entre autres. D'autres, sont affectés à la tête d'un service, en dépit d'un passé professionnel parfois peu glorieux, voire tumultueux. Oui, mais ce sont des A +. Au cours des dernières années, plusieurs erreurs flagrantes de casting se sont ainsi révélées, dans des services très divers d'ailleurs, sans que la haute hiérarchie ne s'en soucie, alors que les dégâts journalièrement causés sur la vie des agents sont considérables. Les médecins de prévention pourraient certainement multiplier les témoignages. Qu'attend-t-on pour remédier à ces problèmes ? Quelques suicides supplémentaires ?

## Avis de recherche !

**L**es agents en poste dans le département, ayant sévi dans des Zones Urbaines Sensibles pendant trois années consécutives au cours des 5 derniers exercices, ont tout intérêt à se faire connaître rapidement. En effet, ils sont susceptibles à ce titre, de bénéficier de réductions de cadences d'ancienneté. La CGT est en tout cas en pourparlers avec Bercy sur le sujet en ce moment.

## V O E U X

**L**a CIGOGNE wishe à ses fidèles lecteurs et lectrices d'excellentes fêtes de fin d'année et d'ores et déjà une bonne et heureuse année 2014

## SOMMAIRE

### Page 1 :

EDITO

### Page 2 :

Pesée.

David contre Goliath.

Recette du Schmarotzer.

### Page 3 :

Défenses des agents et pratiques syndicales.

Erreur de casting.

### Page 4 :

Avis de recherche.

Sommaire.

Vœux.

LA DGFIP VOUS SOUHAITE

JOYEUX NOËL !!!



### JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON au CFP de Drulingen

Michel BASTIAN au SIP de Haguenau